

CONSEIL DE VIE SOCIALE DU 19 JUIN 2017

Présents :

- ✚ Mesdames ALHANT, BAILLEUX, BAUDEZ, BERNARD, BERTRAND, BOUCHET, BULAT, CARLIER, DUMORTIEZ, DUSSART, HIROUX, LEMOINE, LENNE, MASCREZ, MASSART, MASSON Nadine, MASSON Simone, MENALDO, MEURANT, FOUCART, PARENT, RAOUT, RIBEAUCOURT, TROUILLET, VERHAEGHE, VELLAUD, VRECK.
- ✚ Messieurs BOUTOILLE, BULAT, COULON, MASSON, PHILIPPE.
- ✚ Monsieur VIVIANO, représentant des usagers.

Monsieur BERTIAUX, Directeur, ouvre la séance à 10 h 10. Il remercie les résidents et le personnel venus assister en nombre à cette réunion. 33 personnes sont présentes sans compter celles qui sont passées pendant un temps et sans compter les membres de l'équipe qui ont assisté à cette réunion. Le nombre de participants est un gage de réussite de la démarche qui n'est pas bêtement réglementaire mais un réel plaisir de se retrouver ensemble pour discuter de notre vie de tous les jours à la VILLA SENECTA.

Le Directeur indique que la réunion d'aujourd'hui fut programmée rapidement étant donné que le temps météorologique ne se maîtrise pas. En effet, une suspicion de forte chaleur est annoncée pour les jours qui suivent pouvant se transformer en épisode caniculaire. Qu'est que la canicule et quels sont les risques ? Ce sera le thème principal de la réunion.

La canicule se caractérise par 3 jours et 3 nuits où il fait chaud. Il fera donc probablement chaud la nuit, ce qui a pour conséquence que le corps ne se refroidit pas. Le Directeur indique qu'il faut prendre au sérieux l'alerte canicule car il en va de la santé de tous.

Le Directeur rappelle que l'hydratation est la clé et qu'on ne se rend pas toujours compte que l'on a besoin d'eau, sachant qu'à peine 30 minutes suffisent pour être en déshydratation.

A l'occasion de la réunion de ce jour, les points suivants seront abordés :

- 1- Prévention de la canicule
- 2- Points divers

Le Directeur donne la parole au cadre de santé Monsieur KNOCKAERT qui va évoquer les précautions à prendre face aux fortes chaleurs.

1 – Prévention de la canicule

Monsieur KNOCKAERT indique qu'une canicule apparaît lorsque la température est supérieure à 33° le jour et 18° la nuit.

Il énonce les signes d'une déshydratation:

- Crampe,
- Fatigue,
- Mal de tête,
- Température supérieur à 38°,
- Vertiges,
- Nausée,
- Propos incohérents.

Puis énonce les précautions à prendre :

- ✓ Utiliser les brumisateurs,
- ✓ Utiliser les ventilateurs,
- ✓ Rester dans les pièces avec la climatisation (être au moins 3h dans la journée dans une pièce fraîche),
- ✓ Fermer les rideaux et les fenêtres dans les chambres,
- ✓ Eviter les activités extérieures et les sorties aux heures chaudes,
- ✓ Pour les sorties, mettre absolument un chapeau,
- ✓ Porter des vêtements amples et légers,
- ✓ Humidifier un gant de toilette et le passer sur les bras et le visage,
- ✓ Demander une douche pour se rafraîchir auprès du personnel soignant,
- ✓ Boire régulièrement (eau plate disponible dans les thermos dans les chambres, eau gazeuse en bouteille à demander aux agents ou des gourdes de boisson correspondant à 2 verres d'eau),
- ✓ Eviter de boire de l'alcool,
- ✓ Boire du thé, du café, de la limonade ou de la soupe (privilégier les boissons chaudes plutôt que glacées pour éviter les maux d'estomac et diarrhées).

Le cadre de santé distribue, à chaque Résident, un document de prévention sous forme ludique rappelant les signes et les précautions à adopter pour éviter la déshydratation. Il indique qu'au niveau de la collectivité, il ne faut pas hésiter à signaler à un infirmier un résident qui semblerait avoir les signes d'une déshydratation.

D'un point de vue pratique les moyens mis à disposition sont présentés comme :

- Les brumisateurs en bombe qui sont disponibles en quantité,
- Les gourdes d'eau gélifiée parfumée
- Les bouteilles d'eau gazeuse
- Les pichets isothermes
- Les fascicules d'information

Monsieur KNOCKAERT finit en conseillant une nouvelle fois de boire suffisamment et passe ensuite la parole au Directeur.

Le Directeur rappelle qu'il faut penser aux uns et aux autres et signaler si quelqu'un n'a pas l'air bien en particulier en période chaude. Le Directeur informe également que les menus prévus vont être régulièrement modifiés pour être adaptés à la chaleur (plats froids, crudités, légumes, ...). Ne soyez pas choqués de ces changements qui visent à adapter ce que vous mangez par rapport aux conditions de chaleur : les légumes et les fruits apportent beaucoup d'eau, les digestions « lourdes » consomment votre énergie, les glaces rafraichissent ...

Enfin, le Directeur achève ce point en indiquant que tous les documents sont vérifiés et validés par le médecin coordonnateur – Monsieur le Docteur GRESELLE-. Celui-ci est particulièrement attaché aux actions de prévention car la plus grande réussite pour un médecin n'est pas de soigner mais est bien de ne pas être obligé de soigner. Il est donc demandé à tous de suivre tous les conseils donnés qui font preuve de bon sens mais il n'est pas vain de rappeler certaines évidences.

2-Points divers

a. L'entrebâilleur des fenêtres dans les chambres

Le directeur indique que les entrebâilleurs de fenêtre sont obligatoires pour éviter les accidents et les éventuelles tentatives de suicide. Il peut être considéré que ces entrebâilleurs sont plus gênants qu'utiles mais s'il faut penser à soi il faut aussi penser aux autres. C'est pourquoi, la réglementation indique qu'il faut protéger les résidents et prendre des précautions.

Les entrebâilleurs permettent également, pendant la période de forte chaleur, d'éviter de faire entrer la chaleur dans les chambres. Dans les régions méditerranéennes, on ferme les volets très tôt dans la journée et on les ouvre très tard. Dans le NORD, on fait l'inverse : il faut profiter du soleil. C'est une grosse erreur en période chaude.

Le directeur informe qu'il est possible de retirer l'entrebâilleur mais à une seule condition, via un document écrit et signé qui engage la responsabilité du résident ; celle de fermer sa porte à clé dès qu'il/elle sort de sa chambre. De cette manière, personne ne peut entrer et utiliser la fenêtre. Cela sous-entend qu'il faut agir de pareille manière quand on est dans la salle de bains.

Il a été dit par un membre de famille que le personnel pouvait assumer la fermeture de porte en l'absence du résident. Cela est impossible car nous ne gérons pas les allers et venues des résidents dans leur chambre et nous ne pouvons instaurer un système qui ferait qu'il soit nécessaire de « tourner » sans arrêt dans le bâtiment à la recherche de portes ouvertes en l'absence de résidents. Ou d'utiliser l'appel malade quand on veut fermer sa porte. C'est un problème de capacité logistique que de mettre en place de telles solutions. Par ailleurs la personne concernée se déplace seule dans l'établissement et a capacité à fermer et ouvrir sa porte.

Par ailleurs, retirer cette protection doit rester qu'exceptionnel. Il a été demandé à l'ARS de se positionner quant à cette problématique car si un accident survient lorsque la protection est enlevée ce sera le directeur qui sera accusé si la problématique n'est pas abordée en amont.

Le directeur précise qu'il faut prendre l'habitude quand il y a la climatisation de fermer les portes afin de conserver la fraîcheur dans le bâtiment. Là aussi navons pas l'habitude de ces équipements.

Monsieur VIVIANO demande comment l'information va-t-elle se diffuser pour les personnes absentes à la réunion ou extérieures à la Villa Senecta. Le directeur répond à la question en indiquant que le cadre de santé va afficher l'information écrite et que le personnel soignant sensibilisera les résidents. De la prévention individuelle est faite systématiquement. Rediffuser

l'information au moment des repas n'est pas judicieux dans la mesure où ce n'est pas le meilleur moment pour capter l'attention. Nous avons pour habitude de travailler et de communiquer de manière systématique avec tous les résidents et cela tous les jours.

b. La prise de photos et vidéos

Le directeur indique qu'un document va être distribué rapidement afin d'obtenir les autorisations écrites pour la prise de photos et vidéos. Le but de ces photos est de les afficher dans les couloirs, sur la page facebook ou encore de les donner aux familles. Ce document va être mis en place suite au désaccord récent du fils d'une résidente ayant refusé que sa mère soit visible sur la page internet de la maison de retraite.

Dans le prolongement de l'initiative de la photographe de Barcelone venue photographier les résidents, il est souhaitable que lors des animations, le bonheur et la gaieté des résidents soient vus sur des photos afin d'en garder souvenir. Dans une société où la beauté est omniprésente dans les magazines, en maison de retraite elle l'est également mais avec des caractéristiques différentes. Le but étant principalement de faire plaisir aux familles et aux résidents. Les photos sont à disposition des amis, des voisins, des familles.

Par ailleurs, le directeur propose à l'animatrice d'organiser une projection du site internet dans la salle de cinéma. Madame BLAIRON se charge de cette projection.

Pour être clair sur ce sujet, le fils d'une résidente s'est plaint que des images de sa mère figurent sur nos outils de communication. Il pense que le seul but est de « vendre » la maison de retraite en utilisant les photos de résidents. Ce n'est absolument pas notre philosophie et nous ne « courrons » pas après le client. Le bouche à oreille est notre meilleur moyen de communiquer car seuls les résidents et les familles sont capables de dire comment se déroule la vie dans l'établissement. Encore faut-il y venir régulièrement et cela avec une vision humaniste.

Il n'en reste pas moins qu'il existe une réglementation qui existe sur le sujet. Il est regrettable que celle-ci aboutisse à une moindre considération des personnes âgées qu'il conviendrait de cacher pour qu'elles ne soient vues de personne. Si on reconnaît le niveau d'évolution d'une société à la manière dont elle considère ses membres les plus âgés, nous sommes en droit de nous inquiéter de ce qui se passe et de ce qui anime certaines personnes.

c. La commission de menus

Le directeur rappelle que la commission de menus a lieu ce Mardi 20 Juin 2017 à 10h. Le but est de discuter des repas, de proposer des améliorations, des changements ou toute autre requête en lien avec les repas. Le cadre de santé complète en disant que les résidents peuvent également parler de l'organisation lors du service, de la décoration de la salle, de la musique ...

En cela, la commission de menus est assez large et peut aborder l'ensemble des items en rapport avec les repas.

d. Le partage des repas en famille

Le directeur explique que pour les repas, un nombre limité de 5 personnes par famille va être mis en place afin de permettre une organisation optimale lors des repas surtout le weekend où le personnel soignant est en effectif réduit (Présence jusqu'à 9 invités pour une famille dimanche dernier). La conséquence est aisément déduite : nous avons moins de temps pour nous occuper de nos résidents et nous augmentons la charge de travail du personnel de cuisine et de service. Notre vocation n'est pas d'être un restaurant.

Bien évidemment, le but n'est pas d'empêcher les résidents de manger avec leur famille. Le but est simplement de rester décent dans la démarche et de bien vouloir considérer que notre métier exige une présence auprès de nos résidents en premier lieu. Par ailleurs, rien n'interdit d'aller dans les restaurants avoisinants qui sont de grande qualité (le bagacum à BAVAY, ou la brasserie du baron à GUSSIGNIES). Il faut rappeler aussi que nous sommes ouverts toute la semaine et qu'il est plus simple pour nous d'accueillir les personnes extérieures en semaine où nous sommes plus nombreux au moment du repas de midi.

Concernant les repas, leur prix va passer à 10 € par repas. Cela reste tout à fait décent pour un repas qui comprend l'apéritif, l'entrée, le plat de résistance et ses accompagnements, le dessert, le fromage et le fruit, les boissons sans limitation, le café et souvent le pousse café ! Il s'agit de la première actualisation du tarif qui était resté à 8 € 30 depuis 2008.

Le directeur rappelle que le repas d'été ce déroulera ce Mercredi 21 Juin 2017, les familles peuvent s'inscrire et y participer. Il s'agit d'un barbecue, ponctué de diverses animations.

e. Enquête qualité 2017

Le Directeur informe que l'enquête qualité va être renouvelée cette année par Melle DJENNADI et Melle SENECAILLE. Cette enquête a pour but de faire des retours sur le fonctionnement de la maison de retraite. Le compte-rendu sera fait fin août, début septembre lors du prochain CVS.

Cette année, un questionnaire à destination des familles va être mis en place. Melle DJENNADI va diffuser, aux proches qui viennent régulièrement, un questionnaire afin d'obtenir un retour de leur part également.

Le directeur indique néanmoins que le questionnaire vers les résidents est le plus important car ce sont eux qui vivent dans la maison de retraite. Il faut savoir aussi que s'intéresser à la vie de son proche en ehpad et lui prouver son intérêt ne doit pas consister en la seule recherche de points négatifs à changer pour améliorer le séjour. Nous oeuvrons dans cet esprit depuis longtemps et cela est bien connu. Mais il est bien connu aussi que la critique est aisée mais l'art est difficile mais en même temps sans liberté de blâmer il n'est pas d'éloges flatteurs. Donc l'idéal est de trouver la bonne moyenne dans les appréciations qui figureront dans l'étude des familles.

Le directeur demande s'il y a des questions supplémentaires. La réponse étant négative, il remercie à nouveau toutes les personnes présentes et conseille une nouvelle fois de rester au frais dans les salles climatisées. La séance est levée à 11h10.

Joël BERTIAUX
Directeur